

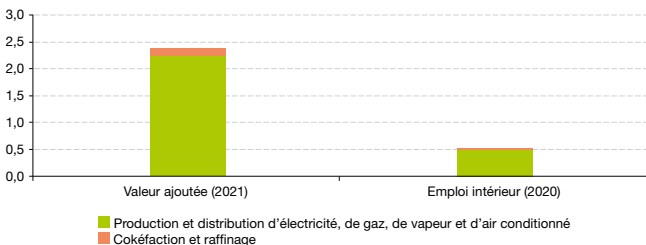
Valeur ajoutée et emploi

L'industrie de l'énergie en France représente :

- 2,4 % de la valeur ajoutée en 2021 ;
- 136 400 emplois (en équivalent temps plein), soit 0,5 % de l'emploi intérieur total (chiffres 2020).

CONTRIBUTION DE LA BRANCHE ÉNERGIE¹ AU PIB ET À L'EMPLOI

En % de la valeur ajoutée brute à prix courants et de l'emploi intérieur en équivalent temps plein



¹ Branche énergie au sens de l'Insee, incluant les activités raffinage et cokéfaction d'une part, la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné d'autre part. Elle n'inclut pas l'extraction de matières premières énergétiques.

Champ : France entière (y compris DROM).

Source : Insee, Comptes nationaux base 2014

La valeur ajoutée de l'énergie atteint 52,8 milliards d'euros en 2021 et contribue au PIB à hauteur de 2,4 %. La production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné est prépondérante dans la valeur ajoutée de la branche énergie (2,2 % de la valeur ajoutée de l'économie) ; la branche cokéfaction-raffinage ne représente que 0,2 % de la valeur ajoutée totale.

En 2020, l'emploi dans la branche énergie s'élève à 136 400 postes en équivalent temps plein, soit 0,5 % de l'emploi total. Il diminue de 2 % par rapport à 2019 en raison de la fermeture de sites liée aux mesures d'endiguement de la crise sanitaire et de décalages de maintenance.